

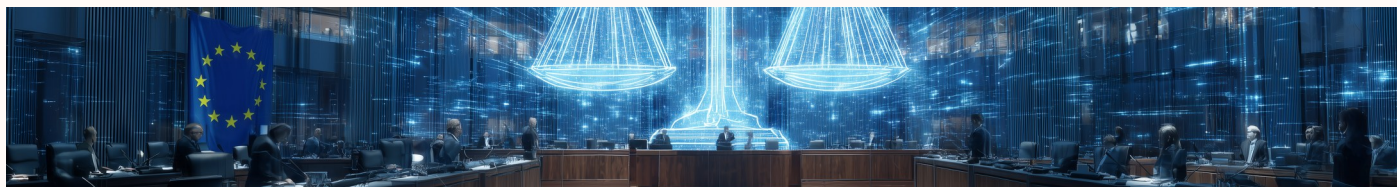
CONFÉRENCE **AFDIT**

Journée d'études sur le droit de la cybersécurité



Vendredi 14 novembre 2025 - 9h - 18h

MAISON DU BARREAU DE PARIS
2 rue de Harlay, 75001 Paris



AFDIT

*Décryptons ensemble
le numérique*

Programme

Introduction (9h - 9h15) :

Isabelle Gavanon, avocate associée du cabinet T..IA.LEX, présidente de l'AFDIT.

Table ronde n°1 : la directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information (NIS 2) : Mise en conformité, mode d'emploi (9h15 – 10h15)

- ◆ *Présentation de NIS 2 : Objectifs, champ d'application, calendrier, sanctions en cas de non-conformité, contrôle de l'Anssi*
- ◆ *Chaîne d'approvisionnement (supply chain) et mesures de sécurité techniques et organisationnelles*

Modérateur : Pierre Chilès, juriste, Bókumandi, membre du conseil d'administration de l'AFDIT

Intervenants :

- Gérôme Billois, partner, Wavestone
- Raphaël Liotier, avocat au barreau de Paris, directeur du département Pénal numérique du cabinet Lexing
- Vincent Poulbère, directeur général, Sysdream
- Anthony Sitbon, consultant cybersécurité, Lexing Technologies

Table ronde n°2 : Le règlement européen sur la résilience opérationnelle numérique du secteur financier (DORA) : Mise en conformité, mode d'emploi (10h15 – 11h15)

- ◆ *La qualification de prestataire tiers de services TIC*
- ◆ *Les exigences du règlement DORA ayant un impact sur les prestataires tiers de service TIC*

Modérateur : Virginie Bensoussan-Brulé, avocate au barreau de Paris, directrice du pôle Contentieux numérique du cabinet Lexing, membre du conseil d'administration de l'AFDIT

Intervenants :

- Bruno Buresi, Directeur adjoint - département des contrôles - division de la gestion d'actifs et du conseil en investissement, Autorité des marchés financiers
- Luc Declerck, managing director Boardofcyber
- Alexandra Massaux, avocate au barreau de Paris, directrice du département Technologies émergentes Contentieux du cabinet Lexing
- Anthony Sitbon, consultant cybersécurité, Lexing Technologies

Pause networking : 11h15 - 11h30

Table ronde n°3 : Cyber Résilience Act et IoT : Les exigences du Cyber Resilience Act et leur application aux produits connectés (11h30 – 12h30)

- ◆ *Présentation du CRA : Objectifs, champ d'application, calendrier, sanctions en cas de non-conformité, autorité notifiante*
- ◆ *Les obligations des fabricants et éditeurs de produits connectés*

Modérateur : Virginie Bensoussan-Brulé, avocate au barreau de Paris, directrice du pôle Contentieux numérique du cabinet Lexing, membre du conseil d'administration de l'AFDIT

Intervenants :

- Maxime ALAY-EDDINE, CEO Galeax et Vice Président de Hexatrust
- Anthony Coquer, Directeur général de Lexing Technologies
- Gérôme Billois, partner, Wavestone
- Arnaud Touati, avocat au barreau de Paris, Hashtag Avocats

Table ronde n°4 : Comment réagir en cas de cyberattaque (14h-15h)

- ◆ *Mettre en place une stratégie de réponse à incident : Constitution d'une équipe de crise, identification et évaluation de l'attaque, communication avec les parties prenantes (salariés, représentants du personnel, syndicats, actionnaires, clients, fournisseurs, partenaires, autorités de tutelle), collaboration avec les experts techniques (informaticiens, experts en sécurité)*
- ◆ *Gérer les aspects juridiques : Collecte de preuves numériques, dépôt de plainte, notification aux autorités compétentes (Cnil, Anssi, etc.), assurance cyber, sanctions disciplinaires, actions en justice*

Modérateur : Nicolas Courtier, avocat au barreau de Marseille, Courtier Cabinet d'Avocats, membre du conseil d'administration de l'AFDIT

Intervenants :

- Hubert Bitan, expert en informatique près de la Cour d'appel de Paris, agréé par la Cour de cassation
- Robinson Delaugerre, SecOps Manager, ChapsVision
- Rémi Chavaudret, commissaire de justice associé, RC2
- Nicolas Hélénon, cogérant NeoTech Assurances - Diot Siaci Corporate Solutions
- Emmanuelle Hervé, présidente fondatrice du cabinet de gestion et communication de crise EH&A
- Raphaël Liotier, avocat au barreau de Paris, directeur du département Pénal numérique du cabinet Lexing

Table ronde n°5 : Recherche sur internet de fuites d'informations (RIFI) (15h-16h)

- ◆ *Techniques et outils permettant de détecter et d'analyser les fuites d'informations sensibles sur Internet : Moteurs de recherche spécialisés, bases de données de fuites d'informations, réseaux sociaux et forums, outils de surveillance du web, techniques d'OSINT (Open Source Intelligence)*
- ◆ *Règles à observer afin de mettre en place des pratiques respectueuses du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi*

Modérateur : Virginie Bensoussan-Brulé, avocate au barreau de Paris, directrice du pôle Contentieux numérique du cabinet Lexing, membre du conseil d'administration de l'AFDIT

Intervenants :

- David Barloy, Délégué à la protection des données Groupe, Savencia
- Jean-Christophe Fedherbe, enquêteur judiciaire, Division régionale des réserves de la région Nouvelle-Aquitaine, Gendarmerie nationale
- Marlène Dulaurans, Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication, Responsable du DU Cybercriminalités : enjeux et défis humains, IUT Bordeaux Montaigne, réserviste citoyenne de gendarmerie, récompensée du prix de la Femme Cyber Chercheuse 2025
- Raphaël Liotier, avocat au barreau de Paris, directeur du département Pénal numérique du cabinet Lexing

Pause networking : 16h - 16h15

Table ronde n°6 : La loi Godfrain : Aspects juridiques de la lutte contre la cybercriminalité (16h15-17h15)

- ◆ *Exemple de bonnes pratiques informatiques : l'élaboration d'une charte d'utilisation des moyens informatiques et des outils numériques et sa mise à disposition auprès des utilisateurs*
- ◆ *Les infractions visées par la loi Godfrain (accès et maintien frauduleux dans un système de traitement automatisé de données, introduction, suppression ou extraction de données d'un système de traitement automatisé de données, etc.) et les autres textes (usurpation d'identité, extorsion de fonds, escroquerie, abus de confiance, vol d'informations, contrefaçon)*
- ◆ *Dépôt de plainte et suites judiciaires*

Modérateur : Claire Bernier, avocate au barreau de Paris, ADSTO, membre du conseil d'administration de l'AFDIT

Intervenants :

- Raphaël Liotier, avocat au barreau de Paris, directeur du département Pénal numérique du cabinet Lexing
- Myriam Quéméner, magistrat honoraire

Conclusion (17h15 - 17h30)

Isabelle Gavanon, avocate associée du cabinet T.IA.LEX, présidente de l'AFDIT



Inscription à la conférence :

<https://www.helloasso.com/associations/association-francaise-du-droit-de-l-informatique-et-des-telecommunications>

Evènement gratuit mais réservé aux adhérents de l'AFDIT et de la CNEJITA ainsi qu'aux avocats - adhérez à l'AFDIT pour y participer (adhésion étudiants gratuite)

7 heures validées au titre de la FCO



AFDIT
*Décryptons ensemble
le numérique*

Association loi 1901 – n° W751071374

Siège social : Bureau des Associations Ordre des Avocats, 4 boulevard du Palais, 75001 Paris

Directrice de la publication : Isabelle Gavanon, présidente de l'AFDIT

www.afdit.fr - contact@afdit.fr